

C | LA PRÉVENTION DE L'ABSENTÉISME

Allongement de la carrière, pénibilité des métiers, tensions dans les relations de travail... L'absentéisme pour raison de santé ne cesse de croître dans la Fonction Publique Territoriale, avec des conséquences organisationnelles, financières et sociales.

Vous cherchez à limiter les coûts directs liés à l'absentéisme et indirects sur l'organisation du travail tout en préservant la santé et bien-être au travail de vos agents ? La prestation fait partie intégrante de la cotisation versée à ce titre par les collectivités adhérentes au contrat groupe d'assurance statutaire.

VOS OBJECTIFS

Vous souhaitez maitriser et comprendre les causes de l'absentéisme dans votre collectivité?

Être accompagnés pour proposer à vos agents des actions de maintien ou de retour dans l'emploi ?

LES AVANTAGES

- Des formations en Management / GPEC / Prévention des risques / Indisponibilité.
- Des échanges de pratiques et de réseaux lors des formation collectives.
- Des programmes de suivi individuel volontaire.
- La mobilisation de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du CDG29 : CRC dans les territoires, cellule QVT (médecine préventive, prévention des risques, prévention de l'indisponibilité), psychologue du travail, capable de faire des préconisations individuelles, notamment sur la nécessité d'une expertise médicale, la proposition d'un accompagnement individuel au maintien dans l'emploi ou de retour à l'emploi (accompagnement à la reprise après un arrêt long).

NOS SOLUTIONS

Une démarche RH globale qui comporte :

- Une étude de la sinistralité sur toutes les typologies d'absences MO (Maladie Ordinaire), AT/MP (Accident du travail/ Maladie Professionnelle), CLM/CLD (Congés Longue Maladie /Congés Longue Durée),
- Un audit des pratiques articulé autour du Management, Gestion des risques, Santé globale,
- **Un plan d'action** (actions individuelles et collectives).



LES TARIFS ET CONTACTS

L'équipe se tient à votre disposition pour établir un devis.

□ prevention.ergonomie@cdg29.bzh





